

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chers actionnaires,

Nous vous informons que notre Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue ce lundi 28 Juin 2021 à 14 heures, en visioconférence, conformément à l'avis de convocation paru dans l'Economiste n° 6019 en date du 27 mai. Le texte des projets de résolutions a été approuvé à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés, sans aucun changement sauf le texte de la deuxième résolution qui a été modifié comme suit, pour permettre le paiement des dividendes dès le 29 juillet 2021 :

« DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat social ci-dessous soit un bénéfice net comptable de 72.005.166 dirhams comme suit :

(en dirhams)	Situation au 31/12/2020	Affectation résultat 2020	Situation après affectation du résultat 2020
Capital social ou personnel	70 359 900	-	70 359 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 623 410	-	31 623 410
Réserve légale	7 035 990	-	7 035 990
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	223 277 287	37 176 166	260 453 453
Résultat net de l'exercice	72 356 116	-	-
Distribution de dividendes	-	35 179 950	35 179 950
TOTAL	404 652 702	72 356 116	404 652 702

Il sera donc distribué un dividende de 50 dirhams par action, et sera mis en paiement le 29 Juillet 2021».

Le reste des résolutions demeure inchangé.

